



Procès-verbal

8^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 17 novembre 2025, à 19 h
330, rue Chabot – local RC-26

Présences

Membres avec droit de vote :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| ■ Pierre-Marc Doucet | Président |
| ■ Roger Thibeault | Vice-président |
| ■ Jean-Noël Ouisse | Secrétaire |
| ■ Stefanie Tremblay | Administratrice |
| ■ Michèle Guay | Administratrice |

Absences

- | | |
|---------------------|-----------------|
| ■ Mahamadou Sissoko | Trésorier |
| ■ Ange-Maryse Koua | Administratrice |

Autres présences

- | | |
|--------------------|---|
| ■ Clément Bourdeau | Conseiller du district électoral de Vanier - Duberger |
| ■ Alexandra Mauger | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ Renée Poulin | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes participent à l'assemblée.



Procès-verbal

8^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 17 novembre 2025, à 19 h
330, rue Chabot – local RC-26

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2025 <ul style="list-style-type: none"> ■ 3.1 Affaires en découlant 	19 h 10
4. Période d'information du conseiller municipal	19 h 20
5. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 40
6. Période réservée à un organisme du quartier – La Chapelle spectacles	20 h 00
7. Enjeux de quartier <ul style="list-style-type: none"> ■ 7.1 Projet de réaménagement de la rue Chabot et de l'avenue Plante (Suivi plantation d'arbres) (PMD) ■ 7.2 Rencontre avec la Ville concernant le terrain Giguère (PMD) ■ 7.3 Rencontre avec l'équipe d'Étienne Grandmont, député de Taschereau/Conférence de presse contre le 3e lien – Suivi (RT) ■ 7.4 Diagnostic citoyen des aménagements de huit quartiers par Accès transports viables (PMD) ■ 7.5 Résolution en suivi de la lettre pour le passage Laperrière (JNO) ■ 7.6 Projet d'un mini-terrain multisports – CF Montréal avec Loisirs Vanier. ■ 7.7 Rencontre avec les présidents des conseils de quartier. 	20 h 20
8. Comités et états d'avancement <ul style="list-style-type: none"> ■ 8.1 Projet sur la qualité de l'air (JNO). ■ 8.2 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO). ■ 8.3 Conseils d'établissement scolaire. ■ 8.4 Table de concertation sur le transport en commun (RTC) 	21 h 00
9. Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> ■ 9.1 Correspondance ■ 9.2 Suivi des résolutions 25-CA-051 	21 h 20



-
- 9.3 Trésorerie et suivis.
 - 9.4 Paiement des frais de secrétariat.
 - 9.5 Renouvellement des assurances responsabilités
-

10. Varia **21 h 30**

- Reprise des travaux au 810, Wilfrid-Hamel à la suite d'un suivi au 311.

11. Fin de l'assemblée **21 h 40**



Procès-verbal

8^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 17 novembre 2025, à 19 h
330, rue Chabot – local RC-26

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet remercie les résidents.es d'assister à la 8^{ème} assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier. M. Roger Thibeault animera cette assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, les points suivants ont été ajoutés :

9.0 – Fonctionnement du Conseil de quartier.

9.6 – Élection au Conseil de quartier.

10.0 – Divers

10.2 – Prochaine rencontre plénière.

10.3 – Souper de Noël.

10.4 – Café interculturel – Point d'information

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET, SECONDÉE PAR MME MICHÈLE GUAY, IL EST RÉSOLU UNANIMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2025

Résolution 25-CA-054

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME STEFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU UNANIMENT d'adopter le procès-verbal de la 7^e assemblée du Conseil de quartier de Vanier tenue le 20 octobre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ



4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil de quartier accueille M. Clément Bourdeau, Québec Forte et Fière, nouvellement élu pour le district Vanier-Duberger.

Depuis sa nomination, M. Bourdeau est en formation. Il n'a aucun point à apporter pour le moment, mais demeure ouvert aux questions. Au sein du Comité exécutif, M. Bourdeau sera responsable des dossiers suivants, ainsi que différents comités :

- Jeunesse.
- Développement social et communautaire.
- Santé durable.
- Adjoint sur le dossier de l'itinérance.

Boudreau mentionne que Mme Catherine Deschamps, conseillère du district des Saules - Les Méandres, a été nommée présidente du Conseil d'arrondissement Les Rivières.

Pierre-Marc Doucet questionne M. Bourdeau concernant la rénovation du terrain de baseball et de la situation avec le bâtiment de service désaffecté Parc Victorin-Beaucage. Une résolution commune avec Loisirs Vanier sera soumise le 15 décembre 2025. M. Bourdeau mentionne que les terrains de baseball seront refaits d'ici deux ou trois ans. Pour le bâtiment de service, les équipes de la Ville de Québec évaluent les options. Les conduits sous les terrains seront refaits pour éviter les inondations sur la surface du terrain.

M. Doucet poursuit en questionnant M. Bourdeau que le gymnase du complexe Jean-Paul Nolin est désuet. M. Doucet dit que la Ville est prête à l'aménager, mais que les activités de roller derby et de hockey cosom devront disparaître. Les administrateurs mentionnent que la nouvelle surface devra permettre la continuité des activités qui se font présentement.

Le roller-derby constitue un enjeu majeur et une visibilité du quartier Vanier à travers le Québec, l'Ontario et ailleurs.

M. Doucet questionne aussi M. Bourdeau concernant le désir M. Bruno Marchand, Maire de Québec, qui désire interroger les citoyens par le biais des conseils de quartier et des groupes communautaires.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS.

Mme Nicole Laveau demande si elle a toujours l'autorisation de poser des questions en dehors de la période de questions et commentaires des citoyens. Le conseil d'administration confirme que Mme Laveau est autorisée à le faire.



Mme Anne-Sophie Sanche, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale nationale, mentionne que le nom de Mme Huguette Perras a été approuvé pour le parc Christ-Roi. L'inauguration a déjà eu lieu. Elle va s'assurer qu'il y a des communications à cet effet.

6. PÉRIODE RÉSERVÉE À UN ORGANISME DU QUARTIER – LA CHAPELLE SPECTACLES

M. Patrick Gagnon, directeur, administrateur de la Chapelle Spectacles donne une présentation sur les activités de la Chapelle spectacles pour l'année 2024.

Il précise que la direction générale de la Chapelle Spectacles a changé. Une planification stratégique est en cours et il a assuré le suivi entre les deux directions générales.

La Chapelle Spectacles est le pôle culturel du quartier de Vanier. Une offre adaptée aux résidents de Vanier sera présentée.

En 2024, la Chapelle Spectacles a tenu 244 activités et 161 spectacles en diffusion. La Chapelle Spectacles effectue également les activités suivantes :

- Introduction de spectacles scolaires.
- Discussions avant et après les spectacles.
- Activités extérieures.
- Accueil des CPE et des écoles du quartier deux fois par année.
- Classes de maîtres.

Présente dans le milieu, la Chapelle Spectacle a gagné certains prix. Un projet d'agrandissement a été effectué en 2023-2024.

La Chapelle spectacles compte 600 membres. Elle est, de plus, impliquée dans le projet de Maison de quartier 'Au Confluent'. Le projet est encore en développement.

La Chapelle Spectacles met en application la nouvelle planification stratégique pour se rapprocher des gens et des organismes présents dans le quartier.

Pour les années 2025 à 2030, une nouvelle planification stratégique va bientôt être mise en place afin de la rendre plus accessible. Il existe un sentiment d'appartenance à la Chapelle Spectacles. C'est les 30 ans de la Chapelle Spectacles.

Questions et réponses

Question : Est-ce que la Maison de quartier est un guichet unique de services?



Réponse : Le projet « Au confluant » a été discuté à la Table de quartier. C'est une initiative de la Ruche Vanier pour créer un pôle communautaire. Le site d'Hydro-Québec serait un bon choix, mais ce n'est pas simple. Cela rendrait la Maison de quartier disponible à tous les citoyens du quartier et l'emplacement est bien choisi.

Question : Quel est le plus gros frein au niveau du quartier?

Réponse : Il y a des problèmes de mobilité. La situation n'est pas facile pour les gens qui n'ont pas d'automobile. Les passages d'autobus sont limités et il n'y a pas de station à Vélo. Il faut repenser les stratégies pour rendre la Chapelle spectacles plus accessible. Comment peut-on y arriver? C'est un projet changeant et il y a de l'intégration. On essaie de voir comment on peut s'adapter.

Question : Est-ce que les coûts et l'offre sont accessibles?

Réponse : Il s'agit de trouver un angle pour offrir une accessibilité à tout le monde. Il y a une grande variété de spectacles à des coûts abordables. On peut multiplier nos actions communautaires.

Question : « Les Gros becs » a maintenant quitté. A-t-on pensé rétablir une collaboration avec eux?

Réponse : Le sujet a déjà été pensé. « Les Gros Becs » sont présentement à La Caserne. Leur spécialité est le Théâtre jeunesse. Nous avons reçu de bons échos. On y réfléchit et on a beaucoup de chantiers à traiter.

7. ENJEUX DE QUARTIER

7.1 – Projet de réaménagement de la rue Chabot et de l'avenue Plante (suivi plantation d'arbres) (PMD)

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il y a eu un projet de plantation d'arbres sur les rues Chabot et Plante. Il a rejoint le 311 pour savoir pourquoi les aménagements sur la rue Plante ne sont pas comme prévu. Il devait y avoir des avancées sur les rues Blouin, Beaucage et Chabot. Sur la rue Laperrière, aucune avancée n'était prévue, mais elle a été faite.

La plantation d'arbres se fait sur une base volontaire. Il n'y a pas de volontaires pour le moment et la Ville attend que les propriétaires décident de planter des arbres.

Action

M. Clément Bourdeau fera des vérifications à ce sujet, car les gonflements de trottoirs étaient supposés se faire.



7.2 – Rencontre avec la Ville concernant le terrain Giguère - Suivi

M. Pierre-Marc Doucet et Mme Stéphanie Tremblay ont rencontré deux responsables de la Ville pour savoir comment la Ville voulait se positionner à ce sujet.

Il y a eu des ateliers de consultation citoyennes tenues par la Ruche Vanier. Dès le départ, ce dossier était communautaire sur la recommandation du Conseil de quartier. Les citoyens continuent à être impliqués dans le projet. Les résultats des consultations et des ateliers qui ont eu lieu cet été ont été présentés.

Un aménagement du terrain un peu plus ouvert et dynamique est souhaité. C'est le long du parcours du Parc Napoléon-Grondin qui est un lieu de transition pour le quartier. La Ville était ouverte au maintien du lien citoyen. Le terrain est en adéquation avec le reste du quartier. Cet aspect sera pris en compte dans la décision. Leurs propos sont rassurants.

Comme tout projet dirigé par la Ville, Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il y aura différentes expertises et une équipe pour planifier le tout en 2026 pour sa réalisation en 2027.

Le Conseil de quartier doit être tenu informé des différentes étapes.

7.3 – Rencontre avec l'équipe d'Étienne Grandmont, député de Taschereau / Conférence de presse contre le 3^e lien – suivi

L'équipe d'Étienne Grandmont a rejoint le Conseil de quartier concernant le 3^e lien. M. Roger Thibeault et M. Pierre-Marc Doucet ont participé à une conférence de presse, mais sans s'afficher publiquement. On a demandé si le Conseil de quartier voulait appuyer l'équipe de M. Grandmont.

On ne voulait pas être le seul conseil de quartier à participer. Le conseil de quartier de Saint-Sauveur était également présent.

Dans sa dernière position, le Conseil de quartier de Vanier était contre le tracé du corridor qui passe par le boulevard Pierre-Bertrand. La parution d'un article a mentionné que Lévis et Québec n'appuient pas non plus ce corridor.

La position du Gouvernement provincial sera connue en décembre, mais nous n'avons pas beaucoup de données à ce sujet.

Lors de la discussion avec l'équipe d'Étienne Grandmont celle-ci voulait obtenir des groupes de pression. Le conseil de quartier peut prendre le pouls mais ne peut pas faire de pression à ce sujet. L'équipe s'attend à ce que les conseils de quartier fassent pression, mais ce n'est pas son



rôle. S'il y a dans groupes dans le quartier qui veulent s'engager dans une mobilisation, le Conseil de quartier pourrait s'y joindre sans en prendre le leadership.

Le Conseil de quartier a demandé à la Ville de s'opposer; c'est la première étape.

7.4 – Diagnostic citoyen des aménagements de huit quartiers par Accès transports viable

Accès transports viable a dévoilé les aménagements de huit quartiers. Un diagnostic a été fait et le sentiment d'insécurité se retrouve partout. Voici le lien à consulter pour prendre connaissance du document à ce sujet.

[https://transportsviables.org/medias/documents/Diagnostic-citoyen-des-ame%CC%81nagements-de-8-quartier_VF.pdf](https://transportsviables.org/medias/documents/Diagnostic-citoyen-des-aménagements-de-8-quartier_VF.pdf)

Question d'un citoyen : Déjà, c'est un problème. Il y a quatre entrées vis-à-vis les restaurants sur une distance de 200 pieds. Il y a un problème d'aménagement. La sortie principale pour l'immeuble situé au coin sort vis-à-vis les restaurants. Il n'y a pas d'entrée de l'autre côté et cela sera considéré à cet endroit. Que fera la Ville?

Réponse : M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'avec la densification du quartier, est-ce que les aménagements nécessaires vont-ils suivre. Cet aspect est dans le PUM et fait partie des questions du Conseil de quartier.

On a fait un regroupement de quatre copropriétés pour que les gens voient venir et ainsi, éviter des problématiques.

Pierre-Marc Doucet mentionne que le trottoir est inaccessible et cela cause une problématique sécurité. La Ville a bloqué le trottoir et la situation est difficile pour les gens en chaise roulante et qui ont des problèmes de mobilité. L'alternative est d'enlever les clôtures.

M. Clément Bourdeau mentionne que le service 311 est d'une précieuse aide pour les conseillers municipaux.

Concernant l'éclairage des rues, un travail d'arpentage de toutes les rues avait été fait. Les lampadaires sont parfois obstrués par des arbres, sauf en hiver. L'éclairage provoque parfois une fausse impression de sécurité, ce qui amène les gens à prendre moins de précautions. Quand il y a trop d'éclairage, il y a un minimum à avoir.



7.5 - Résolution en suivi de la lettre pour le passage Laperrière

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a eu des discussions entre le résident qui occupe le terrain et la Ville pour l'achat du terrain. Le passage est très fréquenté et n'est pas déneigé.

Résolution 25-CA-055 - Résolution en suivi de la lettre pour le passage Laperrière

Mme Alexandra Mauger n'est pas informée sur tous les développements dans ce dossier, car plusieurs équipes de la Ville ont été consultées. Le processus est en cours.

Quand il y a empiétement, Mme Michèle Guay mentionne que la Ville peut s'entendre avec le citoyen pour avoir une petite parcelle. C'est le moment de tracer la ligne avant que la transaction soit complétée. On doit avoir une ligne au bon endroit pour permettre le déneigement et la circulation des différents usagers en mobilité active. Il y a moyen d'améliorer l'usage des citoyens.

L'empiétement est du côté nord et la Ville devrait reprendre son droit sur le terrain où la neige pourrait être entreposée. On ne pense pas que cela soit un droit acquis. Cet aspect est à vérifier.

À la suite des questions qui ont été transmises à ce sujet, une réponse a été reçue de la Ville.

« Voici le suivi effectué par le Service du développement économique et grands projets concernant votre demande. J'ai rouvert la requête sur le damage, ainsi désormais d'autres unités administratives sont désormais au fait de votre requête en lien avec ce passage.

Des démarches ont été entamées en 2018 afin de régulariser l'empiétement. Des discussions avec les voisins ont mené à l'analyse de l'option de vendre aux propriétaires des terrains adjacents.

Une consultation interservices a été soumise en 2019 pour recueillir la position des différentes unités administratives quant à la vente du terrain appartenant à la Ville. Les unités administratives se sont montrées favorables à la vente, sous certaines conditions : vendre uniquement la portion nord, conserver des servitudes pour protéger les conduites municipales et préserver la partie du terrain sur laquelle est aménagé le sentier.

A ce jour, des discussions sont toujours en cours avec le potentiel acquéreur. »



7.6 – Projet d'un mini-terrain multisports – CF Montréal avec Loisirs Vanier

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il a été approché par Loisirs Vanier à ce sujet. Le comité doit se mobiliser.

Il s'agit d'un terrain (tapis en acrylique) de 22 à 40 mètres qui repose sur une base d'asphalte ou de béton; Cette dernière doit être fournie par la Ville de Québec.

L'endroit privilégié est le Parc Victorin-Beaucage. Loisirs Vanier est le promoteur. C'est un excellent projet pour la Ville de Québec et il permet d'accueillir plusieurs activités sur ce terrain.

La date butoir pour présenter le projet est le 18 février. C'est pourquoi le Conseil de Quartier va voir avec les élu.es la faisabilité.

7.7 – Rencontre avec les présidents des conseils de quartier

Il a été proposé des rencontres qui se tiendraient toutes les trois mois, car il y a différents dossiers similaires. L'accueil a été favorable, c'est plus informel et il est possible de discuter des enjeux.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne les réflexions qui ont été faites sur le Parc des Pékans par les conseils de quartier du Vieux-Limoilou et de Saint-Roch.

La Ville de Québec et la population de Saint-Roch ont inauguré avec fierté le parc des Pékans, un nouvel espace vert et vivant au cœur du quartier, à l'intersection des rues du Parvis et De La Salle. Fruit d'une démarche participative exemplaire, cet aménagement transforme un ancien stationnement asphalté en un véritable îlot de fraîcheur, de biodiversité et de rencontres, pensé avec et pour la communauté

8. COMITÉ ET ÉTATS D'AVANCEMENT QUARTIER

8.1 – Projet sur la qualité de l'air

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que le projet suit son cours. Deux nouveaux capteurs ont été installés et d'autres capteurs seront installés sous peu. Il est également question de mettre des capteurs sur les édifices de la Ville tel que sur la Chapelle Spectacles.

Il est question de regrouper les participants au projet dans une liste de diffusion pour leur donner des informations et de la formation sur les capteurs.

Il y a 10 capteurs installés pour le moment. Si des résidents sont intéressés, il y a des codes QR disponibles.



8.2 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo

Une rencontre de la Table de concertation Vélo se tiendra dans la prochaine semaine. Aucun développement n'est disponible pour le projet « Vélo en petites roues ».

8.3 – Conseils d'établissement scolaires

À la suite du départ de Mme Laveau, le Conseil de quartier n'a pas procédé à son remplacement pour les deux écoles primaires. La loi sur l'instruction publique permet deux représentants du milieu. Cinq à six rencontres ont lieu par année. Une personne pourrait également y assister et livrer un compte-rendu.

8.4 – Table de concertation sur le transport en commun

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il n'y aucun développement à ce sujet pour le moment. Les rencontres ont été reportées en 2026.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 – Correspondance

Il y a des discussions pour les subventions pour la biodiversité. M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il a discuté avec la Ruche Vanier pour éventuellement, gérer un projet, ou avec un autre organisme, comme les quartiers nourriciers.

La date limite pour la soumission de projets est le 16 janvier 2026. Des séances d'information se tiendront en ligne le 2 décembre 2025 à 19 h 00.

Une rencontre concernant le projet de la nouvelle image de marque des conseils de quartier aura lieu le 4 décembre 2025, à 18 h 00.

9.2 – Suivi de la résolution 25-CA-051

25-CA-051 – Achat par la Ville de Québec du lot 1 942 068 pour fin de projet à vocation citoyenne, communautaire ou culturelle.

« Nous vous remercions de votre proposition et prenons note de la suggestion pour une éventuelle 3^e vague de droit de préemption pour le logement social et abordable. Cependant, il est à noter que le terrain pourrait être contaminé, considérant qu'il fut occupé par une station-service, ce qui pourrait compromettre la viabilité d'un projet de logement social. Le tout sera analysé en temps et lieu. »



Nous rappelons également que selon le règlement RAVQ 1543, la Ville ne peut exercer son droit de préemption que pour l'acquisition d'immeubles à des fins de logement social et/ou abordable.

Par ailleurs, la Ville est en discussion avec le propriétaire du lot 1 944 662 en vue de lui vendre le lot 1 944 859, appartenant à la Ville. Une consultation des différentes unités administratives a été réalisée, et celles-ci se sont positionnées favorablement à la vente du lot au requérant. Ce dernier est également en pourparlers avec le propriétaire du lot 1 944 068 pour en faire l'acquisition. »

9.3 – Trésorerie et suivis

Le solde au 31 décembre 2025 est de 1,270.00 \$.

9.4 – Paiement des frais de secrétariat

Résolution 25-CA-056

SUR LE PROPOSITION DE M. ROGER THIBEAULT ET SECONDÉE PAR STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

9.5 – Renouvellement des assurances responsabilités

Les administrateurs élus d'un conseil de quartier doivent être assurés en cas de faute professionnelle. La compagnie BFL Canada est l'assurer et la prime est de 601.01 \$ par année, prenant effet le 1^{er} décembre. Cette prime est payée par la Ville.

9.6 – Élections au Conseil de quartier

Il est question de procéder à des élections pour régulariser les administrateurs cooptés. Comme le nombre maximal de postes cooptés, Mme Alexandra Mauger précise qu'il serait approprié de libérer les postes cooptés pour accueillir d'autres administrateurs.

Action

L'exigence d'obtenir 10 signatures sera vérifiée pour la prochaine assemblée ordinaire du 17 décembre 2025.

10. VARIA

10.1 – Reprise des travaux au 810, boul. Wilfrid-Hamel suite à un suivi au 311.



En ce qui concerne ce bâtiment, les fondations ont été agrandies vers le trottoir. Il y a d'importants travaux qui sont en cours et le bâtiment a été placardé.

10.2 – Prochaine rencontre plénière

Les administrateurs conviendront d'une date pour le prochain comité plénier.

10.3 – Souper de Noël

Une date sera déterminée pour un souper afin de souligner le temps des Fêtes.

10.4 – Café interculturel – Point d'information

Le 27 novembre 2025, à 18 h 00, deux étudiantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières donneront une présentation sur comment créer des liens avec les gens du quartier. Ces rencontres sont gratuites; tous et toutes sont bienvenus.

10.5 – Communauto

Pour le stationnement à Pizza Royale, Communauto pourrait se servir de la politique de stationnement actuelle. Des discussions avec la Ville sont en cours présentement. Le sujet est à suivre.

10.6 – Autres points

Question : Mme Laveau demande un état de situation sur le projet sur les pistes cyclables sur le boulevard Wilfrid-Hamel.

Réponse : Il y aurait des arpenteurs sur place. Le plan final devrait être présenté et les travaux débuteront en 2026 entre le boulevard Père-Lelièvre et la rue Marie-de-l'Incarnation.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet, président, lève l'assemblée à 20 h 32.

Pierre-Marc Doucet, président

Jean-Noël Ouisse, secrétaire



No de résolution	Objet	Page
25-CA-054	Adoption du procès-verbal de la 7 ^e assemblée ordinaire du 15 septembre 2025.	
25-CA-055	Résolution en suivi de la lettre pour le passage Laperrière	
25-CA-056	Résolution pour le paiement d'un montant de 115.00\$ pour la rédaction du procès-verbal de la 8 ^e assemblée ordinaire auprès de Mme Renée Poulin.	